



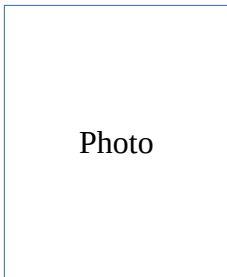
COLLÈGE JEAN-VILAR
 1 RUE DU Mesnil Caussois
 14 380 Saint Sever
 NOUES DE SIENNE
 Tel:02 .31.68.81.80
ce.0140079K@ac-caen.fr



DOSSIER D'INSCRIPTION à la section sportive scolaire
 COURSE D'ORIENTATION

Dossier n° :
 Rendu le :

ANNÉE 2019-2020
 à retourner avant le 29 MAI 2019



**INSCRIPTION EN SECTION SPORTIVE
 COURSE D'ORIENTATION**
De la 5ème à la 3ème

ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM :
 Né(e) le/...../..... à

PARENTS OU REPRÉSENTANTS LÉGAUX

NOM, prénom :
ADRESSE :

 Tel fixe : Portable :
 Adresse Mail :

NOM, prénom :
ADRESSE :

 Tel fixe : Portable :
 Adresse Mail :

Classe demandée : 5ème 4ème 3ème

Régime : Demi-pensionnaire ou Externe

Langue vivante 1 : Anglais

Langue vivante 2 : Allemand ou Espagnol

Rayer les mentions inutiles

Date et signature(s) des représentants légaux :

DOCUMENT A FOURNIR

Pièces obligatoires :

1. Dossier d'inscription dûment rempli.
2. Certificat médical de non contre-indication à la pratique physique et sportive de la course d'Orientation, en entraînement (3 heures hebdomadaires) et en compétition sportive, établi par un médecin du sport (Annexe 1) avant la rentrée de Septembre 2019.*
3. Fiche d'Adhésion à l'association sportive du collège Jean-Vilar et sa cotisation de 20€ ; Annexe 2
4. Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse.
5. Signature de la charte de la section sportive. Annexe 4

Pièces facultatives :

6. Fiche d'inscription à l'Orientation Caennaise
7. L'autorisation parentale et sa cotisation fédérale (gratuite la première année et de 50 €, les années suivantes) Annexe 3

SÉLECTION

En fonction du nombre de demande d'adhésion à la section, une sélection sera faite à partir de plusieurs critères :

- Ses motivations : un entretien auprès de l'élève et sa famille sur sa volonté et sur sa motivation d'intégrer la section, en plus de ses aptitudes à mener à bien le double projet scolaire et sportif.
- Les appréciations et les bulletins scolaires.
- Ses aptitudes physiques

* Le Dr PAUGAM est un « médecin du sport » conventionné à Vire, habilité à vous examiner et à fournir le certificat médical nécessaire)

RAPPEL IMPORTANT :

Date limite de retour du dossier complet : le 29 mai 2019

Les élèves recevront une confirmation par retour courrier postal. Les inscriptions au collège seront définitives après réception du dossier d'inscription complet au collège et sous réserve de l'accord de dérogation délivré par la DSDEN.